



RECOMMANDATIONS AUX VOYAGEURS DE LA TUNISIE VERS CERTAINS PAYS DANS LE CONTEXTE DE LA PANDEMIE COVID-19 (à la date du 19 Septembre 2020)

Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
EUROPE				
France Métropolitaine	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - La Tunisie figure parmi la liste des pays avec circulation virale peu importante et ne font pas donc l'objet d'aucune restrictions pour leur entrée sur le territoire métropolitain (actualisation régulière de la liste, au minimum tous les 15 jours)^{1,2}. - Cependant, pour tous les passagers des traversées Tunis-Marseille avec les navires Danielle CASANOVA de la CORSICA Linea et TANIT de la Compagnie Tunisienne de Navigation, des mesures sanitaires exceptionnelles ont été définies par les autorités françaises, la préfecture des Bouches du Rhône et l'Agence Régionale de Santé PACA, et applicables à partir du 22 août 2020³: - Déclaration sur l'honneur attestant ne pas avoir de symptômes liés au COVID 19 et ne pas avoir été en contact avec des personnes considérées COVID+ (https://www.corsicalinea.com/content/download/2881/65512) - Attestation d'un test PCR négatif au Covid-19, effectué moins de 72 heures avant le départ, à présenter à l'embarquement. - Annulation des voyages sur la navire Danielle Casanova du 07 Septembre au 27 Septembre 2020 inclus (reclassement automatique sur les traversées de la compagnie CTN). - Les enfants de moins de 11 ans ne sont pas concernés par ces mesures. - Télécharger l'application « STOP COVID » https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/stopcovid 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/-FAQ-sur-la-mise-en-oeuvre-des-contrôles-sanitaires-aux-frontieres - https://tn.ambafrance.org/COVID-19-Restrictions-d-acces-a-la-France-metropolitaine-et-aux-collectivites-d - https://www.corsicalinea.com/plus/covid-19-reseau-afn/gérer-vos-reservations - https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/-maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-a-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Territoire d'Outre-Mer français	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les déplacements dans les territoires Outre-Mer, des restrictions spécifiques au territoire sont à vérifier selon la destination. - Le résultat d'un test réalisé dans les 72h précédant l'embarquement est demandé, quel que soit le lieu de départ. - Attestation de déplacement dérogatoire depuis le 10 Juillet 2020 pour un déplacement entre tout lieu (métropole et pays étranger), et un territoire ultra-marin (la Guyane, Mayotte, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna) https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage - Déclaration sur l'honneur attestant que le voyageur ne présente pas de symptômes et qu'il n'a pas connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de Covid-19 dans les quatorze jours précédant le vol. - Les voyageurs à destination de la Guadeloupe, de la Martinique, de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre et Miquelon sont soumis à une quatorzaine adaptée, comprenant un test RT PCR au 7e jour, s'ils ont effectué un test RT PCR négatif dans les 48 à 72 heures précédant leur vol. Les voyageurs qui n'ont pas effectué de tests RT PCR au départ demeurent soumis à une quatorzaine stricte. - En Guyane et à Mayotte, l'entrée sur le territoire reste subordonnée à un motif familial ou professionnel impérieux, compte tenu de la circulation active du virus. Les voyageurs arrivant dans ces territoires demeurent soumis à une quatorzaine stricte. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/-FAQ-sur-la-mise-en-oeuvre-des-controles-sanitaires-aux-frontieres - https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage - https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus-les-reponses-a-vos-questions



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Italie	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - La Tunisie figure parmi les pays de la liste D. Le voyage en Italie depuis la Tunisie est autorisé (Tourisme aussi). - Quarantaine :les voyageurs en provenance de la Tunisie doivent subir une quarantaine à domicile avec surveillance sanitaire. - Remplir l'auto-déclaration à l'entrée en Italie : https://www.esteri.it/mae/resource/doc/2020/08/modulo_rientro_da_estero__26_08_20_inglese.pdf - Vérifier les nouvelles dispositions induites par les régions de l'Italie (22)http://www.regioni.it/regioni-online/ - Formulaire d'information (à titre informatif) pour les voyageurs en partance ou à destination de l'Italie https://infocovid.viaggiaresecuri.it/index_en.html - Télécharger l'application «IMMUNI» sur le lien suivant : https://www.immuni.italia.it/download.html - Atteindre la destination finale en Italie par véhicule privé. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.esteri.it/mae/en/ministero/normativaonline/decreto-iorestoacasa-domande-frequenti/focus-cittadini-italiani-in-rientro-dall-estero-e-cittadini-stranieri-in-italia.html - http://www.viaggiaresecuri.it/country/TUN - http://www.viaggiaresecuri.it/ap-profondimenti-insights/saluteinviaggio - http://www.salute.gov.it/portale/nuovocoronavirus/detta-gliContenutiNuovoCoronavirus.jsp?lingua=italiano&id=5351&area=nuovoCoronavirus&menu=vuoto&fbclid=IwAR0Djy9RUW1soY68D8oiP9KpeQ4dmXVXpntJfWkXa6C_xt4RH6IPsDk0-8k



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Allemagne	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - La Tunisie ne figure pas parmi la liste des zones à risque (liste du 16 Sep 2020). - Les voyageurs en provenance de la Tunisie et n'ayant pas séjourné durant les 14 derniers jours dans des zones à risque ne sont pas soumis à une quarantaine à l'arrivée en Allemagne ni à un test RT-PCR avant le départ. - Pour les voyageurs qui ont séjourné dans une zone à risque au cours des 14 derniers jours, à partir du 15 septembre 2020, ils ont droit à des tests gratuits dans les 10 jours suivant leur arrivée. (https://www.bundesgesundheitsministerium.de/coronavirus-infos-reisende/faq-tests-einreisende.html#c18624) 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges_Coronavirus/Risikogebiete_neu.html - https://www.bundesregierung.de/breg-de/themen/coronavirus/faq-reisen-1735032 - https://tunis.diplo.de/tn-fr/service/05-VisaEinreise/-/2366184
Belgique	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Peuvent voyager vers la Belgique en provenance de la Tunisie UNIQUEMENT les citoyens et résidents de l'UE et les membres de leur famille, ainsi que les personnes effectuant un voyage considéré comme « essentiel ». - Toutes les personnes arrivant en Belgique depuis la Tunisie doivent remplir avant le départ un formulaire online «Passenger Locator Form » (https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Documents/BELGIUM_PassengerLocatorForm.PDF) pour les sujets âgés de 16 ans et plus (si âge <16 ans , les informations sont à introduire avec celles des accompagnants adultes). - Effectuer une quarantaine à domicile de 14 jours et passer un test PCR après l'arrivée en Belgique aussi rapidement que possible. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://tunisia.diplomatie.belgium.be/fr/informations-utiles/coronavirus-et-reouverture-des-frontieres - https://diplomatie.belgium.be/en - https://www.info-coronavirus.be/fr/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Portugal	NON (SAUF MADEIRA ET AZORES)	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Le Portugal a ouvert ses frontières aux voyageurs de l'Europe et de plusieurs pays (Australie, Canada, Chine, Géorgie, Japon, Maroc, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Corée du Sud, Thaïlande, Tunisie et Uruguay). - Pour les destinations Maderia et Azores, un RT-PCR négatif réalisé avant 72 heures est exigé à l'arrivée ou bien l'effectuer à l'arrivée avec isolement préventif en attendant le résultat. Si le séjour dépasse les 7 j, un autre test RT-PCR sera réalisé au 6ème jour. - Les voyageurs entrant au Portugal en provenance de pays autres que ceux énumérés ci-dessus doivent présenter un résultat négatif au test COVID-19. - Des dispositions spécifiques sont prévues pour les régions ultramarines. - Pendant le vol, la compagnie aérienne vous demandera de remplir un formulaire des Autorités sanitaires (Passenger Locator Form). 	<ul style="list-style-type: none"> - https://destinoseguro.azores.gov.pt/wp-content/uploads/2020/08/Boletim-Informativo-Frances_20200827.pdf?fbclid=IwAR3KB33NLGF9jOzHMFRke05c8vFWPNXqd-kQ4JHouCDbylPnTI7tq8Gzqc - http://www.visitmadeira.pt/en-gb/useful-info/corona-virus-(covid-19)/information-to-visitors-(covid-19)?fbclid=IwAR3KB33NLGF9jOzHMFRke05c8vFWPNXqd-kQ4JHouCDbylPnTI7tq8Gzqc - https://www.ana.pt/en/passenger-guide/what-you-need-to-know/covid-19 - https://covid19estamoson.gov.pt/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Espagne	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Les frontières sont ouvertes aux voyageurs de la plupart des pays de l'UE ainsi que les résidents d'Australie, Canada, Géorgie, Japon, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Corée du Sud, Chine, Thaïlande, Tunisie et Uruguay. - Les voyageurs ne sont pas tenus de s'auto-isoler à leur entrée en Espagne mais ils devront remplir un « formulaire de contrôle de santé (FCS) » 48 heures avant leur arrivée (https://www.spth.gob.es/) 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.spain.info/en/discover-spain/practical-information-tourists-covid-19-travel-spain/# - https://www.mincotur.gob.es/es-es/COVID-19/turismo/Paginas/Guias-sector-turistico.aspx - https://www.boe.es/e-li/es/o/2020/07/17/int657/con - http://www.exteriores.gob.es/Portal/es/SalaDePrensa/EIMinisterioInforma/PublishingImages/2020_03/2020_03%20MAPA%20CORONAVIRUS.png



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Malte	OUI	NON	<ul style="list-style-type: none"> - La Tunisie figure parmi la liste des pays du corridor. Depuis le 28/08/2020, la Tunisie est classée orange (Amber List). Les voyageurs en provenance de ces pays (dont la Tunisie) sont obligés de se munir d'un test COVID-19 négatif effectué pas plus de 72 heures avant leur vol vers Malte. - Pour les sujets qui ne présentent pas une RT-PCR à l'arrivée en Malte, une RT-PCR ou une quarantaine de 14 jours peuvent être demandées à l'arrivée en Malte. - Remplir les 2 formulaires : le formulaire de déclaration de voyage de santé publique (https://mia-prod-s3-cdn.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2020/07/Public-Health-Travel-Declaration-Form-2020_RZA_updated.pdf) et le formulaire de recherche de passagers (https://mia-prod-s3-cdn.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2020/06/Public-Health-Passenger-Locator-Form.pdf) qui peuvent être téléchargés à partir du https://www.maltairport.com/declarationforms. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://deputyprimeminister.gov.mt/en/health-promotion/covid-19/Pages/travel.aspx - mailto:https://www.visitmalta.com/en/covid-19 - https://www.visitmalta.com/en/covid-19



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Royaume Uni	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Le Royaume-Uni n'a pas de restrictions d'entrée, mais une quarantaine de 14 jours à domicile est nécessaire pour les voyageurs arrivant d'un pays qui n'est pas sur la « liste d'exemption » 9. A la date du 11 Septembre 2020, la Tunisie ne figure pas dans cette liste. - Par ailleurs, toutes les personnes entrant au territoire britannique doivent présenter la preuve d'un formulaire de localisation de passagers rempli « passenger locator form » 48 heures avant l'arrivée en Royaume Uni pour les sujets âgés de 18 ans et plus, les sujets âgés de 18 ans sont tenus d'inclure leurs coordonnées avec les accompagnants adultes (https://www.passengerlocator.co.uk/en/form). - Le refus de fournir les coordonnées est sujet d'une amende pouvant aller jusqu'à 100 £. Le voyageur peut également ne pas être autorisé à entrer au Royaume-Uni (sauf s'il est britannique ou résident du Royaume-Uni). Ceux qui ne respectent pas l'auto-isolement en Angleterre (England) sont condamnés à une amende pouvant aller jusqu'à 3,200£. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.gov.uk/guidance/coronavirus-covid-19-countries-and-territories-exempt-from-advice-against-all-but-essential-international-travel



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Pays bas	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Les frontières sont ouvertes aux voyageurs en provenance de pays de la zone UE / Schengen et de l'Australie, Canada, Géorgie, Japon, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Corée du Sud, Thaïlande, Tunisie, Uruguay et Chine (liste révisée régulièrement). - Les voyageurs en provenance de ces pays (dont la Tunisie) sont exemptés des règles de quarantaine. - Pour les autres pays (autres que la Tunisie), la quarantaine à domicile pendant 10j est obligatoire même avec un test RT-PCR négatif. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.government.nl/topics/coronavirus-covid-19/-tackling-new-coronavirus-in-the-netherlands/travel-and-holidays/visiting-the-netherlands
Suisse	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Une mise en quarantaine est exigée pour les personnes qui ont séjourné dans un état ou un territoire à risque élevé d'infection, précisés dans une liste régulièrement adaptée à la situation épidémiologique. - A la date du 14 Septembre 2020, la Tunisie figure pas dans cette liste des pays à risque élevé d'infection. - Déclarer dans les 48 heures l'arrivée en Suisse aux autorités cantonales locales https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/empfehlungen-fuer-reisende/quarantaene-einreisende.html#-1643283325 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/empfehlungen-fuer-reisende/quarantaene-einreisende.html#-16815908



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Autriche	OUI	NON	<ul style="list-style-type: none"> - La Tunisie ne figure parmi les pays en annexe A1 (pays avec situation COVID-19 stable) ni parmi les pays en annexe A2 (pays sans situation stable de COVID-19). - Toute personne entrant sur le territoire autrichien en provenance de la Tunisie doit présenter un test RT-PCR négatif de moins de 72 heures au moment de l'arrivée (https://www.sozialministerium.at/dam/jcr:34b1ed5c-5135-473c-b41a-85f42bd673be/336.%20Verordnung%20-%20Anlage%20C.pdf) ou s'engager à respecter une quarantaine de 10 jours à son domicile ou dans hôtel à la charge du voyageur sous auto-surveillance. - Si durant la quarantaine un test de biologie moléculaire pour SARS-CoV-2 est négatif, celle-ci peut être terminée. - Remplir le formulaire d'entrée en Autriche https://www.bmeia.gv.at/fileadmin/user_upload/Vertretungen/Tunis/Corona/Formular_Entry_and_Transit_Declaration_8_2020.pdf - Les enfants de moins de 6 ans sont exemptés de réaliser l'analyse RT-PCR en arrivant en Autriche. - A partir du 08/10/2020, les ressortissants des pays tiers sauf des exceptions 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.sozialministerium.at/Informationen-zum-Coronavirus/Coronavirus---Haeufig-gestellte-Fragen/FAQ--Reisen-und-Tourismus.html - https://www.sozialministerium.at/en/Coronavirus/Coronavirus---Information-available-for-download.html - file:///D:/T%C3%A9l%C3%A9chargement/Infoblatt_englisch.pdf - https://www.bmeia.gv.at/fr/ambassade-dautriche-a-tunis/ - https://www.sozialministerium.at/ - https://www.bmi.gv.at/news.aspx?id=335130726575623231324D3D



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Roumanie	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Un isolement de 14 jours peut être demandé par les autorités roumaines aux voyageurs en cas de présentation de symptômes de Covid-19 ou séjour au cours des 14 derniers jours, dans un pays figurant sur la liste des pays à haut risque épidémiologique (liste jaune) concernés par une mesure de quatorzaine (quarantaine de 14 jours). - La Tunisie ne figure pas dans cette liste à la dernière date : publiée le 27.08.2020 et entrée en vigueur depuis le 29.08.2020. 	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.cnscbt.ro/index.php/liste-zone-afectate-covid-19/1944-lista-state-cu-risc-epidemiologic-ridicat-27-08 - http://www.ms.ro/ - http://www.ms.ro/centre-testare/ - https://www.insp.gov.ro/ - http://www.cnscbt.ro/index.php/liste-zone-afectate-covid-19
Luxembourg	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis le 07/08/2020, la Tunisie figure parmi la liste des 11 pays dont les résidents ne sont pas affectés par les restrictions temporaires aux frontières extérieures des déplacements non essentiels vers l'Union Européenne. - Pas de restriction pour les voyageurs en provenance de la Tunisie. - Depuis le 14/08/2020, un dépistage gratuit par RT-PCR dans le cadre du dépistage à grande échelle COVID-19 peut également être effectué en cas de retour au Luxembourg après un voyage ou séjour touristique effectué à l'étranger (pour les résidents en Luxembourg). 	<ul style="list-style-type: none"> - https://guichet.public.lu/fr/citoyens/sante-social/coronavirus/test-voyage-sejour-etranger.html - https://gouvernement.lu/fr.html



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Grèce	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - La Tunisie figure parmi les pays de l'UE+ pour lesquels aucune restriction n'est appliquée. - Remplir le formulaire de localisation des passagers (PLF) https://travel.gov.gr/?fbclid=IwAR2JcLf5-rcoP_Is-pJqxDjTheixaDqUNsX_osthYKuC3W8iGNceb9u4ihYY#/user/login - En fonction de leur code QR / confirmation, les voyageurs sont dirigés soit vers la zone de dépistage où ils seront testés pour le nouveau coronavirus SARS-CoV-2 par une équipe de santé formée, soit vers la sortie (vers la zone de retrait des bagages ou le contrôle des passeports). Ils pourront être donc soumis à des tests aléatoires à leur arrivée à la frontière grecque. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://travel.gov.gr/?fbclid=IwAR2JcLf5-rcoP_Is-pJqxDjTheixaDqUNsX_osthYKuC3W8iGNceb9u4ihYY#/#/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
ASIE				
Japon	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement japonais a décidé de renforcer encore les mesures de sécurité aux frontières en ajoutant 13 pays (dont la Tunisie) le 28/08/2020 à la liste des pays soumis à l'interdiction d'entrée. A partir du 30 août 2020 (date d'entrée en vigueur), les étrangers non nationaux en provenance de la Tunisie durant les 14 derniers jours seront interdits d'entrer en Japon. - Si l'entrée est permise, un test RT-PCR négatif (ou test à antigène salivaire CLEIA) effectué 72 heures avant le vol est exigé avant le départ en Japon suivant le modèle de certificat : https://www.mofa.go.jp/-files/100078393.docx , https://www.tn.emb-japan.go.jp/files/100088234.pdf - Lettre de confirmation de ré-entrée. https://www.mofa.go.jp/files/100078392.pdf - L'entrée au Japon est refusée dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Si le spécimen pour votre test de santé a été collecté avant 72 heures avant votre départ. • Si un test a été effectué en utilisant une méthode autre que la méthode de prélèvement d'échantillons ou la méthode de test approuvée - Quarantaine pendant 14 jours dans un endroit désigné par le chef de la station de quarantaine et s'abstenir d'utiliser les transports en commun pour le moment 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.japan.travel/en/coronavirus/ - https://www.mofa.go.jp/ca/fna/-page6e_000208.html - https://www.mofa.go.jp/ca/fna/-page4e_001074.html - https://www.mofa.go.jp/ca/fna/-page25e_000334.html - https://www.tn.emb-japan.-go.jp/itprtop_fr/index.html



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
République de Corée	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les voyageurs en provenance de l'étranger, qu'ils présentent des symptômes ou non, font l'objet d'un test de dépistage du coronavirus. Pour les voyageurs de nationalité étrangère, ce test est réalisé à l'aéroport, dès leur arrivée. Pour les voyageurs coréens ou étrangers résidents en Corée, il doit être effectué dans un centre de test dans les trois jours au plus tard. - Les voyageurs dont le test est positif seront isolés et traités dans un hôpital ou un centre de traitement communautaire. - A partir du 20 juillet, tous les résidents des établissements de vie temporaires, à l'exception de ceux qui viennent de Chine et du Vietnam, subiront trois séries de tests diagnostiques : à leur arrivée, le 10ème jour d'admission et le 14ème jour d'admission, soit au moment de la sortie. - Pour les Coréens et les ressortissants étrangers résidants en Corée : quarantaine de 14 jours à domicile ; - Pour les voyageurs de court séjour (<90 j), quarantaine de 14 jours dans un lieu d'hébergement désigné par les autorités coréennes à leurs propres charges. - Les voyageurs sont retestés dans les 14 jours. 	<ul style="list-style-type: none"> - http://ncov.mohw.go.kr/en/ - https://kr.usembassy.gov/022420-covid-19-information/ - https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/coree-du-sud/# - http://overseas.mofa.go.kr/tn-fr/brd/m_11581/view.do?seq=759982 - https://tripsguard.com/destination/south-korea/ - https://www.gov.uk/foreign-travel-advice/south-korea/entry-requirements



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Chine	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis le 10 Aout 2020, la Chine autorise l'entrée pour 36 pays européens. - A partir du 27 Aout 2020, 13 pays asiatiques sont autorisés pour l'entrée en Chine. - Pour les voyageurs en partance de la Tunisie (chinois et étrangers), à partir du 24 Aout 2020, un rapport négatif du test RT-PCR est exigé en format papier, au moins de 3 jours avant l'embarquement. - Le test doit être réalisé dans un des laboratoires reconnu par l'ambassade de la Chine en Tunisie : http://tn.china-embassy.org/fra/sgxs/ls/t1806152.htm - Un QR code de santé en couleur verte avec la marque « HS » http://www.amb-chine.fr/fra/zfzj/W020200824754734796953.png - Remplir et signer le formulaire de déclaration de santé http://www.amb-chine.fr/fra/zfzj/W020200824754734794953.doc, et l'envoyer avec la copie du passeport et le rapport négatif du test de dépistage du Coronavirus (RT-PCR) à l'email : consulate_tun@mfa.gov.cn sous le titre de "Health Declaration - Passport number". - Mise en quarantaine pour une période de 14 jours dans un lieu désigné par les autorités locales (hôtel gouvernemental centralisé à la charge du voyageur) ou à domicile. - Suivre les mesures particulières prises localement par les provinces, les municipalités et les régions administratives spéciales. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.diplomatie-gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/chine/# - http://tn.china-embassy.org/fra/ - https://www.gov.uk/foreign-travel-advice/china/entry-requirements - https://hr.cs.mfa.gov.cn/help_two/help-two/gj.html - http://www.chinaembassy.org.sg/eng/lfw/t1813302.htm



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Vietnam	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Le 11 septembre, le gouvernement vietnamien a annoncé que les villes et les provinces ne devraient effectuer des tests SAR-CoV-2 que pour les personnes présentant des symptômes de COVID-19 (température élevée, toux ou essoufflement) au lieu de procéder automatiquement à des tests basés sur la provenance du voyageur - A partir du 15 Septembre 2020, le Vietnam a repris des vols internationaux commerciaux vers 6 destinations : quatre routes aériennes vers Guangzhou (Chine), Taiwan (Chine), Séoul (République de Corée) et Tokyo (Japon) et vers Phnom Penh (Cambodge) et Vientiane (Laos) à partir de 20 Septembre 2020. - Les passagers de ces vols doivent inclure les titulaires de passeports diplomatiques et officiels et les membres de leur famille ; experts, investisseurs, chefs d'entreprise, travailleurs de la haute technologie et membres de leur famille ; et les Vietnamiens souhaitant rentrer chez eux. - Un certificat de résultat négatif au test COVID-19 RT-PCR délivré dans les trois jours précédant le départ. - Remplir le formulaire de déclaration de santé en ligne avant le voyage https://tokhaiyte.vn/ - A l'arrivée en Vietnam, les passagers doivent subir le test COVID-19 RT-PCR et être mis en quarantaine de 14 jours dans des hôtels ou autres hébergements désigné 	<ul style="list-style-type: none"> - https://vn.usembassy.gov/u-s-citizen-services/covid-19-information/ - https://ncov.moh.gov.vn/web-guest/-/truoc-khi-i-tau-xe-phai-khai-bao-y-te-ien-tu-bat-buoc - http://news.chinhphu.vn/Home/PM-reaffirms-guideline-of-fending-off-second-COVID19-wave/20206/40541.vgp



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Turquie	NON	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressortissants des pays tiers sont autorisés à entrer en Turquie et seront soumis à un contrôle sanitaire à leur arrivée et à un test PCR gratuit s'ils présentent des symptômes. - Les masques faciaux doivent être portés en public (par exemple, rues, jardins, lieux de travail, etc.) à tout moment dans les 81 provinces de Turquie à partir du 08.09.2020. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.saglik.gov.tr/?_Dil=2 - https://covid19.tubitak.gov.tr/
Qatar	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - La Tunisie ne figure pas parmi les 41 pays à faible risque (dernière mise à jour de la liste le 01.09.20 et révision toutes les deux semaines)15. - 04 Pays (parmi les pays à faible risque) disposent de centre de test RT-PCR accrédité par le Ministère de Santé Publique de Qatar (MOPH) : Turquie, Royaume Uni, Allemagne et Thaïlande. - Les voyageurs en provenance de la Tunisie là où il n'y a pas de centre de test COVID-19 accrédité par le Ministère de Santé Publique de Qatar (MOPH) devront se mettre en quarantaine dans un hôtel à leurs propres frais (site « Discover Qatar ») pendant une semaine puis à domicile une semaine supplémentaire si le RT-PCR réalisé à J7 est négatif. - Pas de dérogation pour l'âge concernant le test RT-PCR - Télécharger l'application « EHTERAZ » au téléphone mobile. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://covid19.moph.gov.qa/EN/Pages/Countries-Classified-Low-Risk-of-COVID-19.aspx



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
<p>Emirats Arabes Unis</p>	<p>OUI</p>	<p>OUI (DÉPEND DES AUTORITÉS LOCALES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les voyageurs se rendant aux EAU, quel que soit leur statut (résidents, touristes, passagers en correspondance) doivent au préalable se munir d'un test PCR négatif d'une validité inférieure à 96h. - Les enfants de moins de 12 ans et ceux ayant des incapacités sévères et modérées en sont exemptés. - L'émirat de Dubaï est le seul à autoriser, depuis le 7 juillet, les touristes et voyageurs de passage à entrer sur son territoire, à certaines conditions. - Les exigences de quarantaine dépendent de l'entrée en tant que touriste ou résident et des préoccupations supplémentaires concernant le COVID-19 ou des résultats des tests. Des tests de suivi sont à effectuer avant de pouvoir terminer la quarantaine. - A l'arrivée aux EAU : - A Dubaï, dans l'éventualité où les autorités décidaient un nouveau test, le confinement est exigé jusqu'à l'attente des résultats. Seules les personnes testées positives seront soumises à une quatorzaine obligatoire. - A Abou Dhabi, tous les voyageurs seront systématiquement testés une nouvelle fois à leur arrivée à l'aéroport. La quatorzaine est obligatoire pour tous, quel que soit le résultat du test PCR effectué à l'arrivée. <p>Les personnes entrant dans l'émirat d'Abou Dhabi et y restant pour une durée égale ou supérieure à 6 jours devront en outre passer un test PCR au 6ème jour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - https://covid19.ncema.gov.ae/en/News/Details/1393?fbclid=IwAR-3Prb2oYLhJcMm49Zvmss9GTztzMaykwOd3JFYFID5eM-YI0UsYKma5AR8 - https://mediaoffice.ae/en - https://www.tamm.abudhabi/en



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Arabie Saoudite	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités saoudiennes ont décidé la fermeture totale des frontières à compter du 15 mars, pour une durée indéterminée. En conséquence, il n'est plus possible d'entrer ou de sortir du territoire. - L'Arabie saoudite a suspendu tous les vols entrants à l'exception des escales techniques, des vols humanitaires, d'évacuation sanitaire et de rapatriement. - Si l'entrée est autorisée (rares cas), les voyageurs entrant en Arabie saoudite doivent fournir un test PCR négatif réalisé dans les 48 heures avant le départ. Tous les voyageurs feront vérifier leur température à leur arrivée en Arabie saoudite et seront placés en isolement sanitaire à domicile pendant 07 jours² (la quarantaine est de 03 jours pour les professionnels de la santé avec une RT-PCR à la fin de la période). - Remplir à l'arrivée le formulaire d'avertissement sanitaire à l'arrivée https://www.saudia.com/SAUDIA%20Content/Frequently%20Asked%20Questions/Travel%20Guidelines%20and%20Requirements%20due%20to%20COVID-19/20200715-saudi-ministry-of-health-disclaimer-en.pdf - Télécharger et s'inscrire sur les applications « Tatanan » et « Tawakkalna » et attribuer un domicile - Dépistage des asymptomatiques dans des cliniques Taakad via l'application « Sehhaty » à l'adresse https://sehhaty-mass.global.ssl.fastly.net/ 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.moh.gov.sa/en/HealthAwareness/EducationalContent/PublicHealth/Pages/corona.aspx - https://sa.usembassy.gov/u-s-citizen-services/covid-19-information/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Bahreïn	NON	OUI (SI TEST FIAT À L'ARRIVÉE EST POSITIF)	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les passagers arrivant à Bahreïn sont soumis à un test COVID-19 à leurs propres frais (30 Dinars Bahreïnien ou 80 USD), et peuvent être tenus de passer deux tests, ce qui doublerait le coût. À partir du 22 juillet, les passagers doivent s'acquitter des frais liés aux tests et à la mise en quarantaine avant leur départ. - L'isolement est obligatoire dans l'attente du résultat du test. - A partir du 20 Aout 2020, les passagers dont le test de dépistage du COVID-19 est négatif ne seront plus tenus de mettre en quarantaine pendant 10 jours. - Seuls les sujets testés positifs au COVID9-19 doivent être mis en quarantaine jusqu'à rétablissement dans l'une des quarantaines attribuées par le gouvernement. - Téléchargement obligatoire de l'application « BeAware Bahrain » - Les voyageurs qui restent à Bahreïn pendant 10 jours ou plus devront effectuer un nouveau test le 10ème jour payant (30 BHD) dans le pays :prise de rendez-vous dans un centre agréé via l'application « BeAware Bahrain »,ou en téléphonant au 444. - Vérifier le résultat du test COVID-19 en ligne sur le site du ministère de la santé-https://www.moh.gov.bh/CovidResults - Les tests COVID-19 via la hotline 444 sont gratuits pour les citoyens et les résidents de Bahreïn 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.moh.gov.bh/?lang=en - https://bh.usembassy.gov/covid-19-information/ - https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/bahrein/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Kuwait	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - La Tunisie ne figure parmi la liste des 33 pays (y compris Egypte, Liban, Italie et Chine) dont les voyageurs non koweitiens ne sont pas autorisés à entrer en Kuwait jusqu'à nouvel ordre. - Un résultat RT-PCR négatif datant de 96 heures avant le vol agréé par le gouvernement local est exigé en anglais. - Quarantaine (14 j) à domicile. - Télécharger l'application « Shlonik » - Les enfants de moins de 6 ans ne nécessitent pas de test PCR. - Un test PCR aléatoire sera effectué sur dix pour cent des passagers de chaque vol à l'arrivée 	<ul style="list-style-type: none"> - https://kw.usembassy.gov/covid-19-information/ - https://www.kuwaitairways.com/en/information/useful-info/-Pages/Covid19-Safety-Information.aspx - https://www.dgca.gov.kw/ - https://www.moh.gov.kw/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Jordanie	OUI	NON	<ul style="list-style-type: none"> - La Jordanie a limité l'entrée de la plupart des voyageurs jusqu'au 31 août. A partir du 03 août, les voyageurs arrivant de la « liste verte » peuvent entrer en Jordanie sans quarantaine obligatoire. A la dernière mise à jour du 15-09-2020, la Tunisie figure dans cette liste des pays verts. - Remplir le formulaire de déclaration de santé en ligne 24 heures avant le départ http://www.visitjordan.gov.jo/ et recevoir le QR code minimum 24 heures avant le vol. - Avoir une assurance de voyage valide. - Tous les voyageurs âgés de plus de 5 ans doivent avoir un test PCR négatif délivré au plus 72 heures et seront également testés à nouveau à l'arrivée et devront pré-payer le coût de 40JD en ligne http://www.visitjordan.gov.jo/avant leur vol. - Télécharger l'application « AMAN app » via le lien https://www.amanapp.jo/en - Se faire tester à l'arrivée par l'équipe épidémiologique à l'aéroport ; ne peut pas quitter l'aéroport / le terminal tant que vous n'avez pas reçu les résultats du test. Le résultat est disponible dans 2 à 3 heures. - Les enfants jusqu'à l'âge de 05 ans sont exemptés du test à l'arrivée en Jordanie. - Si le résultat est positif, le voyageur sera transféré à un hôpital pour traitement à sa charge. - Si vous êtes assis à moins de 2 rangées d'un passager dont le test est positif, vous avez la possibilité de quitter le pays ou de subir une quarantaine institutionnelle pendant 7 jours. Vous serez retesté à la fin de votre période de quarantaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://corona.moh.gov.jo/en - https://www.visitjordan.gov.jo/Country-Categories.html - https://www.tripadvisor.com/ShowTo-pic-g293985-i2131-k13361132-COVID_19_requirements_entering_Jordan_from_green_countries-Jordan.html - https://www.corona.moh.gov.jo/en - https://arabiannightsrum.com/covid-19/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Singapour	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Stay Home Notice (SHN) est une mesure de confinement d'une durée de 14 jours assortie d'obligations très strictes depuis le 21/03/2020. - La Tunisie ne figure parmi la liste des pays à faible risque du 18/06/2020 (Australie à l'exclusion de l'État de Victoria, Nouvelle Zélande, Chine dont Hong Kong, Macao et Taiwan, Japon, République de Corée, Vietnam et Brunei Darussalam) dont le SHN est autorisée à domicile pour les citoyens de Singapour et les résidents permanents. A partir du 1/09/2020, la durée de quarantaine à domicile est de 07 j au lieu de 14 j. De plus, les visiteurs en court séjour en provenance de Brunei et de Nouvelle-Zélande (vols directs) seront autorisés à entrer en Singapour sans subir le SHN mais à condition de faire le dépistage COVID-19 à l'aéroport à l'arrivée et que le résultat du test soit négatif. - Les résidents provenant des autres pays (la Tunisie) devront effectuer une quarantaine (SHN) de 14 jours dans des installations dédiées (hôtels...) à leurs frais et seront soumis à un test de dépistage à leurs charges avant la fin de leur SHN, depuis le 17/06/2020. - Remplir et soumettre une déclaration de la santé 03 jours avant la date d'arrivée en Singapour via le service en ligne "SG Arrival Card" https://eservices.ica.gov.sg/sgarrivalcard - Les tests sont programmés quelques jours avant la fin de la période SHN dans un centre de test communautaire désigné - Les enfants dont l'âge est ≤ à 12 ans sont exemptés du tests COVID-19 à la fin de la quarantaine. - Les voyageurs de court séjour ne sont pas autorisés à entrer en Singapour sauf exceptions. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.moh.gov.sg/covid-19 - https://www.ica.gov.sg/docs/default-source/ica/publications/appendix-covid-19.pdf - https://www.gov.sg/article/everything-you-need-to-know-about-the-stay-home-notice - https://www.moh.gov.sg/news-highlights/details/gradual-re-opening-of-travel-and-changes-to-border - https://www.diplomatiegouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/singapour/#



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Inde	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - La quarantaine a une durée totale de 14 j : 7 j dans une institution dédiée à la charge de voyageur et 7j à domicile. - Les exigences de quarantaine varient en fonction de la destination en Inde. - Si une RT-PCR négative est présentée à l'arrivée, les voyageurs seront exemptés de la quarantaine institutionnelle pendant 7 j. - Soumission en ligne d'une auto-déclaration au moins 72 avant l'arrivée. - Des exceptions de la quarantaine institutionnelle peuvent être permises (quarantaine à domicile pendant 14 j) - Un dépistage thermique est mis en place à l'arrivée. - Les passagers qui présentent des symptômes ou dont le dépistage de la fièvre est positif par des scanners de fièvre automatisés seront conduits dans des installations d'isolement désignées pour une évaluation plus approfondie et des tests de dépistage du virus qui provoque COVID-19. - Si le test de laboratoire est confirmé positif pour le virus, ils seront conservés dans l'installation d'isolement pour une prise en charge ultérieure. - Si deux tests de laboratoire consécutifs d'échantillons prélevés à 24-48 heures d'intervalle sont négatifs, ils seront déchargés une fois les symptômes résolus. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.mohfw.gov.in/pdf/RevisedguidelinesforInternationalArrivals02082020.pdf?fbclid=IwAR1lZyIIr5oThQcNEbBefnadh8Qgk737M7WhQ5oO63C0pQrJXbiBVUz6ctY - https://www.newdelhairport.in/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Malaisie	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des procédures opérationnelles de restriction (Ordonnance de contrôle des mouvements de récupération ou RMCO) ont été mis en place du 29 Aout au 31 Décembre 2020. - Depuis le 24 Juillet, tous les voyageurs sont tenus de subir un test COVID à l'arrivée et une quarantaine obligatoire de quatorze jours dans un établissement désigné par le gouvernement malais à leurs propres frais. - Pour les étrangers voyageurs à Sawarak, à part la quarantaine, un test RT-PCR est exigé le 2ème jour et le 10ème jour à la charge du voyageur et ceci depuis le 28 Juillet 2020. - Avoir l'autorisation écrite explicite des autorités malaisiennes avant l'arrivée. - Télécharger l'application « MySejahtera » et recevoir un bracelet d'identification et de surveillance par les autorités pendant la période de quarantaine. - Depuis le 7 septembre 2020, le Département malais de l'immigration (JIM) a resserré l'entrée des ressortissants étrangers en Malaisie depuis 23 pays considérés à haut risque d'importation de la COVID-19. La Tunisie ne figure pas parmi cette liste. Cette décision d'interdiction temporaire d'entrée a été assouplie le 10 Septembre 2020, en autorisant l'entrée des détenteurs d'un laissez-passer de longue durée. 	<ul style="list-style-type: none"> - http://covid-19.moh.gov.my/terkini/092020/situasi-terkini-10-september-2020 - http://covid-19.moh.gov.my/so-rota/092020/risiko-jangkitan-import-dari-kemasukan-pengembara-ke-malaysia - https://www.malaysia.travel/alert - https://www.sarawak.gov.my/ - https://my.usembassy.gov/u-s-citizen-services/covid-19-information/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Oman	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Quarantaine (14j) à l'arrivée à domicile ou dans hôtel à la charge de voyageur. - Achat et port du Bracelet à l'arrivée pour le tracking. - Application « Tarasod » à télécharger dans le téléphone portable avant l'arrivée à Oman. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.moh.gov.om/en/corona
Russie	OUI	NON SYSTEMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - La Russie a restreint l'entrée de tous les voyageurs qui ne sont pas des ressortissants russes, des résidents permanents avec quelques exceptions. - Ce ne sont que les catégories particulières des citoyens étrangers (les parents proches des citoyens russes, les personnes se rendant pour le traitement médical, les spécialistes de haute qualité pour les buts de travail) qui peuvent entrer en Fédération de Russie. - Les personnes se rendant en Fédération de Russie doivent avoir le certificat du test PCR effectué 72h avant l'arrivée (en anglais ou, si le certificat est en autres langues, avec la traduction en russe légalisée à la Section consulaire de l'Ambassade de Russie). - Tous les ressortissants étrangers arrivant en Russie sont tenus de fournir un test PCR négatif effectué au plus tard 3 jours avant l'arrivée. Les voyageurs qui ne fournissent pas l'un des documents ci-dessus devront passer un test PCR à leurs propres frais dans les trois jours suivant leur arrivée en Russie. - La décision de quarantaine à domicile (14j) dépend des autorités locales. - Remplir le formulaire : https://ru.usembassy.gov/wp-content/uploads/sites/138/Co-vid-Testing-form.pdf et le présenter imprimé à l'aéroport. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.mos.ru/city/projects/covid-19/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Liban	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - À compter du 31 juillet, tous les voyageurs au Liban (dont ceux en partance de la Tunisie) doivent présenter un test PCR négatif effectué dans les 96 heures suivant le voyage pour être autorisés à entrer dans le pays. - Inscription sur la plateforme électronique https://arcg.is/0GaDnG - Remplir le formulaire de déclaration de santé « COVID-19 MOPH Pass » https://survey123.arcgis.com/share/988ba32e1b634902ba3b14c3e4f1614d - Tous les voyageurs seront restés à l'arrivée à l'aéroport international Rafik Hariri pour la COVID*19 à leurs charge (50 USD par test) et à récupérer par la compagnie aérienne sauf els enfant âgés de moins de 12 ans. - La Tunisie figure parmi les pays où les tests RT-PCR sont considérés comme exacts (avec Maroc, Algérie, Afrique du Sud, Ghana et République centrafricaine) donc les voyageurs en provenance de la Tunisie sont tenus de s'auto- isoler chez eux à domicile dans les 48 h suivant la réalisation du test à l'aéroport en attendant le résultat du test. - Les résultats des tests RT-PCR sont consultables au site du ministère de la santé de Liban (anonyme, par vol). - Les passagers seront informés du résultat du test PCR par SMS et recevront une copie électronique du résultat. - La quarantaine est fixée à 10 jours à domicile (même si le résultat du test est négatif). - Tout passager dont le test est positif est tenu de composer immédiatement la hotline du ministère au 01-594459 s'il n'a pas été contacté par l'équipe du ministère. - Télécharger l'application de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.moh.gov.om/en/corona



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
AMERIQUE				
Etats Unis d'Amérique	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Le 09 Sep 2020, le gouvernement américain a déclaré aux médias qu'à partir du 14 Sep 2020, les interdictions de voyages internationaux en provenance des pays suivants : Chine ou qui ont une présence récente en Chine (à l'exclusion des régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao), Iran, la région Schengen en Europe, Royaume-Uni (à l'exclusion des territoires d'outre-mer en dehors de Europe), l'Irlande et le Brésil vont être supprimés avec un dépistage médical amélioré. - Les Etats Unis imposent des mesures de restriction ou d'interdiction d'entrée pour les étrangers ayant séjourné ou transité par plusieurs pays, la Tunisie n'en fait pas partie. - Les mesures adoptées sont souvent prises avec un préavis très court, il convient donc consulter régulièrement les sites des Départements de santé des différents Etats. - La quarantaine à domicile pendant p14 j pour les voyageurs de retour de la Tunisie (pays niveau 3). 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/travelers/-map-and-travel-notice.html - https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/travelers/after-travel-precautions.html - https://www.cdc.gov/media/releases/2020/s-0909-covid-19-entry-strategy-air-passengers.html?ACSTrackingID=USCDC_2067-DM37972&ACSTrackingLabel=Federal%20Government%20Adjusts%20COVID-19%20Entry%20Strategy%20for%20International%20Air%20Passengers%20%7C%20COVID-19&deliveryName=USCDC_2067-DM37972&fbclid=IwAR0Ww5WxzokIlayD3G9G3YzNlrlJBQ_CUUujNXk4aCHs1nr7ra74SuRa7f0



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Canada	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none">- La plupart des ressortissants étrangers ne peuvent pas se rendre au Canada sauf les membres de la famille immédiate d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent et autres exceptions.- Toute personne entrant au Canada devra se mettre en quarantaine pendant 14 jours à domicile après son arrivée¹⁹. Le non-respect de cette règle est passible d'amendes élevées et de peines d'emprisonnement.- Télécharger l'application « ArriveCAN app » et remplir le formulaire 48h avant l'arrivée en Canada.	<ul style="list-style-type: none">- https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/latest-travel-health-advice.html- https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/latest-travel-health-advice.html#_arriveCAN- https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/latest-travel-health-advice.html#_Mandatory_quarantine_and



Pays

RT-PCR négative
avant le départQuarantaine
à l'arrivée

Observations

Liens utiles

OCEANIE

Australie

NON

OUI

- L'Australie a décrété une interdiction de voyager pour tous les non-résidents et citoyens non australiens entrant en Australie (sauf exceptions)
- Le gouvernement australien interdit aux citoyens australiens et aux résidents permanents de voyager à l'étranger, à quelques exceptions près.
- Demander une exemption au moins deux semaines, mais pas plus de trois mois, avant votre voyage prévu.
- Au-delà de 72 heures, les autorités australiennes considèrent qu'il ne s'agit plus d'un transit et les voyageurs doivent donc solliciter une exemption pour voyager en Australie.
- Le test est gratuit en Australie s'il est effectué dans un établissement de santé publique, un centre de test mobile ou un cabinet médical proposant une facturation groupée (mais dans tous les cas, le test proprement dit est gratuit).
- Tous les voyageurs entrant en Australie en provenance de l'étranger seront mis en quarantaine dans un hôtel ou un établissement désigné pendant 14 jours à leurs charges.
- Consulter les sites des Etats et territoires en Australie pour suivre les mesures prises par les autorités locales (Victoria, Nouvelles Galles du Sud, Territoire de la capitale australienne, Queensland). <https://www.health.gov.au/about-us/contact-us/local-state-and-territory-health-departments>
- Télécharger l'application COVIDSafe <https://www.covidsafe.gov.au/background.html#overview>

- <https://au.usembassy.gov/covid-19-information/>
- <https://www.healthdirect.gov.au/coronavirus-covid-19-seeing-a-doctor-getting-tested-faqs#where>
- <https://covid19.homeaffairs.gov.au/coming-australia>
- <https://www.health.gov.au/>



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Nouvelle Zélande	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - La région d'Auckland est au niveau d'alerte 2 avec des restrictions supplémentaires (jusqu'au 23 Sep),le reste de la Nouvelle-Zélande est au niveau d'alerte 2 (jusqu'au 21 Sep). - Mise à jour du niveau d'alerte le 21 Septembre 2020. - Seuls les citoyens néo-zélandais et les résidents permanents sont autorisés à entrer en Nouvelle-Zélande - Les voyageurs entrant en Nouvelle Zélande devront légalement effectuer au moins 14 jours d'isolement ou de quarantaine géré dans un hôtel. Ils seront également testés pour COVID-19 pendant leurs séjours. - Le gouvernement récupère une partie des coûts de l'isolement géré https://www.miq.govt.nz/being-in-managed-isolation/charges-for-managed-isolation/ - Télécharger l'application NZ COVID Tracerhttps://www.health.govt.nz/our-work/diseases-and-conditions/covid-19-novel-coronavirus/covid-19-novel-coronavirus-resources-and-tools/nz-covid-tracer-app 	<ul style="list-style-type: none"> - https://covid19.govt.nz/alert-system/alert-system-overview/ - https://www.immigration.govt.nz/about-us/covid-19 - https://nz.usembassy.gov/covid-19-information/ - https://www.health.govt.nz/our-work/diseases-and-conditions/covid-19-novel-coronavirus



Pays

RT-PCR négative
avant le départQuarantaine
à l'arrivée

Observations

Liens utiles

AFRIQUE

Egypte

OUI

NON

- A partir du 15 août 2020, tous les voyageurs non égyptiens doivent présenter un test PCR négatif pour pouvoir entrer sur le territoire égyptien (cette exigence ne s'appliquera pas aux de moins de 6 ans). Le test doit avoir été réalisé dans les 72 heures avant l'arrivée en Egypte.
- À partir du 1er septembre, tous les voyageurs internationaux à l'arrivée, y compris les citoyens égyptiens, devront présenter un certificat de test PCR négatif pour COVID-19 effectué 72 heures avant l'arrivée.
- Les voyageurs doivent présenter des copies papier des résultats des tests ; les copies numériques ne seront pas acceptées.
- Sont exemptés de cette obligation de présentation d'un test PCR négatif
- Les touristes arrivant directement à Sharm el Sheikh, Taba, Hurghada, Marsa Alam et Marsa Matrouh,
- Les passagers en transit dans les aéroports égyptiens.

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/egypte/#>
- <https://eg.usembassy.gov/u-s-citizen-services/covid-19-information/>
- <https://www.facebook.com/egypt.mohp/>



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Maroc	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis le 15 Juillet 2020, les marocains et les étrangers ayant le statut de résidents et leurs famille immédiates sont autorisées à entrer au Maroc par voie aérienne ou maritime. - A partir de 06 Septembre 2020, peuvent se rendre au Maroc : - Les citoyens étrangers des pays non soumis à l'obligation de visa (la Tunisie) se rendant au Maroc pour une mission officielle ou auprès d'une entreprise privée, à condition de présenter une copie de la pièce justificative fournie par l'établissement qui les a invités. Les invitations doivent être imprimées sur papier à en-tête de l'entreprise qui invite (comprenant ses identifiants, notamment son ICE, son n° de RC et son adresse). Elles doivent également être signées et cachetées par une personne habilitée de l'entreprise, et inclure l'objet de la visite, les noms complets et numéros de passeports des visiteurs, leur date d'entrée au territoire marocain ainsi que leur lieu de résidence pendant leur séjour au Maroc. <ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens étrangers non soumis aux formalités de visa, qui disposent d'une réservation confirmée dans un établissement hôtelier <ul style="list-style-type: none"> o Tous les voyageurs entrant au Maroc, quelles que soient la nationalité et la provenance doivent présenter un test PCR négatif de moins de 48 heures ainsi qu'un test sérologique (à Anticorps) (qui peut être fait en dehors de 48 heures). - Les résultats sont à imprimer (format papier) et à présenter sur demande à l'enregistrement et aux responsables du GOM à l'arrivée. <ul style="list-style-type: none"> o Les passagers doivent remplir un formulaire de santé des passagers en ligne sur www.onda.ma/form.php, puis imprimer et signer le formulaire, à présenter à l'arrivée au Maroc - Les enfants de moins de 12 ans en sont dispensés. - À leur arrivée au Maroc, les passagers devront s'auto-isoler chez eux pendant 14 jours, signer une déclaration sous serment et télécharger l'application de suivi « Wiqaytna » (وقايتنا) https://www.wiqaytna.ma/Default_Fr.aspx - Pour les voyages par ferry, si la validité du test est inférieure à la durée du trajet, un test PCR supplémentaire pourra être effectué à bord du navire. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.diplomatie-gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/maroc/# - https://www.sante.gov.ma/Pages/Accueil.aspx - https://ma.usembassy.gov/25161/ - https://www.gov.uk/foreign-travel-advice/morocco/entry-requirements



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Sénégal	OUI	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Le Sénégal autorise depuis le 15 juillet la reprise des vols internationaux avec plusieurs restrictions. - Pour entrer au Sénégal, tous les voyageurs autorisés doivent avoir un certificat de test PCR négatif pour COVID-19, délivré au plus tard 7 jours avant l'arrivée (à l'exception des enfants âgés de moins de 2 ans). - S'ils ne peuvent pas obtenir un test COVID-19, les voyageurs au Sénégal doivent soumettre une déclaration indiquant qu'ils ne présentent aucun symptôme associé au COVID-19 et n'ont pas été en contact avec un patient COVID-19. - Les voyageurs sans certificat médical seront soumis à un examen médical à leurs propres frais (40 000 Franc CFA par test) - Remplir le formulaire de localisation des passager pour les responsables de la santé publique en ligne : https://www.dakaraeroport.com/formulaire-de-localisation-de-passager-pour-la-sante-publique/?fbclid=IwAR19mC51ydPLN5CKMaQApxL-rhvjNoAZdBR95BLBXCMD6pYIPTiuCfaE913k et le présenter à l'arrivée. 	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.sante-gouv.sn/Pr%2525C3%2525A9senta-tion/corona-virus-informations-officielles-et-quotidiennes-du-msas - https://twitter.com/MTTASN/status/1283435028383498240 - https://sn.usembassy.gov/covid-19-information/ - https://www.au-sene-gal.com/IMG/pdf/circulaire_no2_-_du_protocole_sanitaire.pdf



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Côte d'Ivoire	OUI	OUI RECOMMANDÉE	<ul style="list-style-type: none"> - Les frontières aériennes sont ouvertes aux vols internationaux depuis le 1er juillet 2020. - Depuis le 5 septembre 2020, tout voyageur à destination et au départ de la Côte d'Ivoire devra doit se munir d'une attestation de test de dépistage COVID-19 négatif datant de moins de 72h. - Tous les passagers à l'arrivée font l'objet d'un contrôle systématique de la température et d'un test si la température est supérieure à 38° avec un confinement le temps d'obtenir les résultats²³ : Si le résultat est négatif, le voyageur est tenu de s'auto-isoler chez lui pendant 14j. Si le résultat est positif, il sera transféré vers le service des maladies infectieuses. - Remplir en ligne la déclaration de transport par voie aérienne https://deplacement-aerient.gouv.ci/#/ - La quarantaine à domicile est recommandé pendant 14 jours. 	<ul style="list-style-type: none"> - http://info-covid19.gouv.ci/ - https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/cote-d-ivoire/# - https://ci.usembassy.gov/covid-19-information/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Guinée	OUI	NON	<ul style="list-style-type: none"> - Un état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 16 septembre 2020 - Les passagers à l'arrivée devront présenter un certificat de test PCR négatif pour COVID-19, datant d'au plus 3 jours avec un contrôle de la température systématique. - Les passagers qui arrivent avec la preuve d'un test négatif dans les 72 heures précédant leur arrivée ne subiront aucun test supplémentaire ni aucune mise en quarantaine en Guinée. - Obligation de présenter un certificat de test PCR Covid négatif de moins de 14 jours pour tout déplacements de Conakry vers l'intérieur du pays - Des tests rapides à l'arrivée seront effectués pour les passagers qui présenteront des signes évocateurs. - Si le voyageur ne présente pas un RT-PCR à l'arrivée, il sera retesté avec une quarantaine de 14 j à domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://anss-guinee.org/ - https://gn.usembassy.gov/u-s-citizen-services/covid-19-information/ - https://www.diplomatie-gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/guinee/#



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Mauritanie	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement mauritanien a annoncé la levée des restrictions aux déplacements internes le 10 juillet. Les frontières terrestres avec les pays voisins restent fermées. - A partir du 11 Septembre 2020, le gouvernement mauritanien a annoncé la réouverture de l'espace aérien mauritanien, pour les vols commerciaux vers Nouakchott, avec, pour le moment, des vols internationaux opérés par plusieurs compagnies aériennes vers des destinations internationales, telles que : Guinée, Togo, Congo, Gabon, Mali, Sénégal, Paris, Istanbul et Tunis. Tous les postes frontaliers terrestres sont fermés. - L'entrée en Mauritanie est interdite sauf pour les ressortissants mauritaniens, les diplomates accrédités auprès des missions diplomatiques ou des organisations internationales en Mauritanie et les ressortissants étrangers avec des visas de résidence valides pour la Mauritanie. - RT-PCR négative datant de moins de 72 heures avant l'arrivée. - Quarantaine pendant 07 jours dans un hôtel à la charge du voyageur puis RT-PCR de contrôle à J7. 	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.sante.gov.mr/?lang=fr - https://www.gov.uk/foreign-travel-advice/mauritania/entry-requirements - http://fr.ami.mr/ - https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/mauritanie/ - Ambassade de la République Islamique de Mauritanie en Tunisie



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Cameroun	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise de quelques vols commerciaux, mais principalement pour des voyages essentiels uniquement. Seuls les ressortissants camerounais, les étrangers résidents au Cameroun et exceptionnellement des cas liés aux raisons humanitaires et familiales urgentes sont autorisés à embarquer pour le Cameroun. - Tous les voyageurs (nationaux et étrangers) à destination du Cameroun sont soumis à l'obligation de faire et présenter un test covid-19 négatif (RT-PCR) valable dans les 72 heures. Les voyageurs ne souscrivant pas à cette importante exigence de sécurité sanitaire peuvent se voir refouler ou mis en quarantaine. - Pour les vols charters ou les autres vols approuvés par le gouvernement, les voyageurs subissent un test rapide à l'aéroport. En cas de résultat positif, ils devront être isolés à leur domicile ou dans un établissement public à leurs frais, en fonction de leurs symptômes. S'ils sont négatifs, ils devront se mettre en quarantaine chez eux pendant 14 jours. - Quarantaine (14j) à domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.minsante.cm/ - https://cm.usembassy.gov/fr/u-s-citizen-services-fr/informations-sur-le-covid-19-pour-le-cameroun/



Pays	RT-PCR négative avant le départ	Quarantaine à l'arrivée	Observations	Liens utiles
Kenya	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none">- Le Kenya a rouvert ses aéroports aux vols internationaux le 1er août. Les voyageurs entrant au Kenya sont tenus de présenter un test PCR négatif au test COVID-19 réalisé dans les 96 heures de leur arrivée au Kenya.- La quarantaine pendant 14j s'appliquera aux voyageurs en fonction de leur pays d'origine (pays à haut risque) : La Tunisie ne figure pas parmi la liste à risque faible ou intermédiaire qui sont exemptés de la quarantaine à l'arrivée. Les voyageurs en provenance de la Tunisie sont tenu d'une quarantaine dans des centres dédiés par l'Etat ou à domicile.	<ul style="list-style-type: none">- https://kenyaembassydc.org/communique-on-the-resumption-of-international-air-travel-on-1st-august-2020/- https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/kenya/#